



Nos Réf. : FF/KR n°2016-285

Paris, le 13 OCT. 2016

Monsieur le Président,

J'ai pris personnellement connaissance de votre courrier daté du 20 juillet dernier. Je vous ai lu avec intérêt et je tiens à saluer votre engagement en faveur de la famille, première cellule de notre société.

Comme vous, je suis attaché aux valeurs familiales. Dans cet esprit, je m'étais opposé en 2014 à l'abaissement du plafond du quotient familial voulu par le gouvernement. Cette mesure aboutissait à ce que des ménages avec des enfants paient autant d'impôts que des ménages qui n'en ont pas. C'était un mauvais signal envoyé aux familles alors que la politique familiale du pays mérite, comme vous le soulignez, d'être renforcée.

En juin dernier, j'ai présenté mes propositions sur le thème de la famille et de la solidarité. Comme vous, je souhaite rétablir l'universalité des allocations familiales, et parce que je crois qu'il est juste d'aider les classes moyennes qui paient l'impôt, je relèverai le quotient du plafond familial et mettrai, ainsi, fin à la surimposition fiscale dont les classes moyennes ont été victimes, en particulier depuis 4 ans.

Par ailleurs, je propose de favoriser la diversité des modes de garde et respecter le choix des familles. Cette mesure sera accompagnée d'une simplification des normes et des contraintes réglementaires. S'agissant de la question des retraites, j'ai pris l'engagement de maintenir le pouvoir d'achat des retraités. C'est un élément fondamental de la justice sociale en direction de nos aînés. Et je considère comme essentiel d'assurer aux Français des retraites dignes de leurs efforts. Le passage de l'âge de la retraite à 65 ans en est la condition. Il faudra enfin instaurer un véritable égalité des Français au moment de leur départ en retraite. À cet égard, je m'engage à aligner les régimes de retraite du public sur celui des salariés, à supprimer les régimes spéciaux et à inscrire dans la Constitution le principe d'égalité des régimes sociaux.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

François FILLON

Monsieur Jean-Marie ANDRÈS
Président AFC
27, place Saint-Georges
75009 PARIS